

# **CENTRE DE TRI RIVIÈRE-ROUGE DOCUMENT DE TRAVAIL**

## **NOMBREUX DÉVELOPPEMENTS**

Les travailleuses et travailleurs du Centre de tri de Rivière-Rouge n'ont vraiment pas chômé depuis la fermeture en décembre 2006. C'est à partir de leur local syndical, situé au cœur de Rivière-Rouge, qu'ils se sont mis en mode action et qu'ils ont reçu des appuis solides de la population.

Une pétition a circulé pendant l'hiver, principalement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Cette pétition leur a permis de sensibiliser la population sur le développement durable et sur l'importance de diversifier l'économie dans les Hautes-Laurentides.

C'est plus de 14 000 signatures qui ont été récoltées. Pour ce faire, les militant-es du syndicat ont sillonné la région tout l'hiver. 14 000 signatures, en plein hiver, alors que la population est à son plus bas niveau, c'est tout un exploit et cela démontre la détermination du syndicat et la réceptivité de la population, ainsi que celle des petits commerçants qui nous ont appuyés. Cette pétition s'accompagnait d'une vaste campagne d'affichage où 10 grands panneaux, 5 000 affichettes et plus de 2 000 autocollants ont été distribués.

### **Sensibiliser les élu-es**

Évidemment, le travail acharné auprès des élus locaux et du député québécois s'est poursuivi en parallèle de la pétition. La pétition a été officiellement déposée à l'Assemblée nationale du Québec par le député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé.

Ce dernier a même fait en sorte que la vice-premier ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, rencontre les représentants du syndicat dans un salon attenant à l'Assemblée nationale afin de prendre connaissance du plan de relance proposé par le syndicat et le groupe de citoyens ON' RÉCUP. Le tout capté par la caméra du documentariste indépendant, monsieur Jean Paul Le Bourhis. Notons qu'une 2<sup>ième</sup> rencontre a eu lieu à Québec avec les gens du cabinet de la ministre.

La lutte du syndicat pour la relance du centre de tri a aussi trouvé des échos solidaires et favorables au sein de la CSN et de ses organismes affiliés. Le conseil confédéral de la CSN a donné son appui sans réserve aux travailleuses et travailleurs du centre de tri. Il en va de même pour la Fédération des employées et employés des services publics (FEESP-CSN) et du Conseil central des Laurentides.

Les représentants du syndicat ont aussi exposé les grandes lignes de leur lutte et de leur projet de relance aux quatre coins du Québec devant des représentants

syndicaux de secteurs aussi diversifiés que la santé et les services sociaux, le bois et la forêt, la métallurgie, l'enseignement et la construction.

Le syndicat et le groupe ON RÉCUP' ont aussi été présents à la journée « portes ouvertes » de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) au site d'enfouissement à Rivière-Rouge.

Lors des ventes trottoirs à Rivière-Rouge et à Mont-Laurier, nous avons un kiosque. D'ailleurs, le kiosque de Mont-Laurier, commandité par une entreprise de photocopieurs, fut un tel succès qu'il nous a valu une invitation pour l'année prochaine, été 2008.

La sensibilisation des élu-es locaux a commencé à porter ses fruits. Cinq municipalités ont décidé de se porter acquéreurs du centre de tri et de ses équipements assurant ainsi la propriété publique de ces équipements collectifs.

### **Fondation de la coopérative**

C'est le 8 août 2007 que la coopérative de travail ORVERT a été officiellement fondée. Cette coop de travail a comme mandat de répartir les opérations du centre de tri en faisant la promotion du recyclage et en sollicitant les municipalités à titre de clients.

L'avantage pour les municipalités, c'est qu'elles assurent un excellent service de cueillette et de traitement des matières recyclables, tout en n'ayant pas à se préoccuper de la gestion interne du centre de tri, la gestion étant assumée par le conseil d'administration de la coop et ses représentants.

Présentement, la direction de la coopérative est assumée par Justine Lacoste, présidente, André Aubertin, vice-président, Sylvie Diotte, secrétaire, Normand Sanscartier, trésorier et Pierre Hébert et Rachel Laroche, administrateurs.

La mise sur pied de la coop de travail est une étape à la relance des activités. Pendant ce temps, le syndicat, de concert avec la direction de la coopérative et du groupe ON RÉCUP', travaille à la rédaction du plan d'affaire de la coop. Le plan d'affaire est au cœur de la démarche de relance. C'est avec le plan d'affaire que la coop pourra attirer les investisseurs et les clients assurant ainsi sa viabilité. Pour la rédaction du plan d'affaire, nous sommes assistés par le groupe de consultants experts MCE Conseils.

Une bonne partie des informations nécessaires à la rédaction du plan d'affaire sont détenues par l'ancienne direction du centre de tri et on ne peut pas dire que leur collaboration nous est totalement acquise. Nous voir réussir, là où ils ont lamentablement échoué, est une épreuve qu'ils traversent très difficilement et c'est aussi très difficilement que nous obtenons des réponses à nos questions.

## **Des bâtons dans les roues**

Les dirigeants de la coop l'ORVERT ont procédé cet été à une première visite du centre de tri afin d'évaluer les investissements et réparations à faire afin de relancer les opérations. Ils ont constaté que le travail pourrait redémarrer avec un minimum d'investissement. Ils ont été cependant surpris de voir, qu'au niveau des équipements électroniques de bureau, certains n'étaient plus dans les bureaux.

Lors d'une deuxième visite, ils ont été catastrophés de voir que plusieurs outils, pièces de rechange pour la machinerie, ainsi que les manuels d'entretien et de réparation avaient carrément disparus. Pourtant, ce matériel était bel et bien encore sur place lors de la première visite. Pour toutes explications, ils se sont fait dire que le tout avait été mis au rebus lors d'un « grand ménage ».

À première vue, il serait disparu de 10 000\$ à 15 000\$ d'équipement lors de ce présumé grand ménage. Plus nous approchons du but de relancer les activités au centre de tri, plus l'adversité se manifeste de façon insidieuse. Et pour couronner le tout, un certain élu municipal a évoqué la possibilité que la coopérative doive reclôturer le centre et payer la construction d'un nouveau chemin puisque celui qui existe appartient à la Régie du site d'enfouissement. Et après cela, on nous parlera de bonne foi!

## **On ne lâche pas**

Malgré les nombreuses embûches dressées sur leur chemin, les travailleuses et travailleurs du centre de tri ont, le 18 septembre 2007, unanimement, en assemblée générale, voté leur appui à la coopérative de travail.

Le travail de rédaction du plan d'affaire se poursuit avec l'aide de la firme MCE Conseils et la structuration de la coopérative va bon train avec la signature d'un contrat de service avec la Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides.